

Proposition de distribution de dividendes soumise à l'Assemblée Générale Mixte du 19 juin 2013

Le Conseil d'administration réuni en date du 3 avril 2013 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires le versement d'un dividende correspondant à 1 € par action, soit une somme totale de 32 734 984 €.

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 32 734 984 actions composant le capital social au 3 avril 2013, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 juin 2013, de la résolution relative à l'affectation du résultat, le paiement du dividende aura lieu le 25 juin 2013.

Le détachement du coupon (ex date) interviendra le 20 juin 2013.

Boulogne- Billancourt, le 3 avril 2013

Leader Européen de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies (ICT), ALLEN réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et DSI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le titre ALLEN est coté au compartiment B du marché d'Euronext Paris (ISIN FR0000071946), fait partie du SBF 120, de l'indice IT CAC 50 et du MIDCAP 100, et est éligible au SRD.

Ingénierie et Conseil en Technologies (ICT)

La présente publication est disponible sur le site de la société (www.alten.fr)

Pour toute information : relation.actionnaires@alten.com